



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Formation professionnelle

Question écrite n° 3212

Texte de la question

Mme Françoise Hostalier attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les formations professionnelles agroalimentaires et agricoles menacées de fermeture et notamment celles du CFPPA du Nord. En effet deux de ces formations, le BTSA d'industrie alimentaire et biotechnologique et le BTA d'industrie agroalimentaire recevaient des crédits du ministère de l'agriculture dans le cadre du programme nationale d'action rurale. Le désengagement soudain et total de l'État sans aucune garantie de continuité de financement met ces deux formations dans l'impossibilité de poursuivre leur enseignement dès la rentrée prochaine, c'est-à-dire dès la mi-juillet ! Pourtant ces formations ont prouvé leur efficacité pour l'insertion professionnelle des jeunes demandeurs d'emploi (85 p. 100 de ces jeunes trouvent un emploi après obtention du diplôme). Devant l'urgence de la situation, elle lui demande quelles mesures il compte prendre pour y remédier et surtout dans quel délai.

Texte de la réponse

Pour l'année 1993-1994, les formations du programme d'actions en milieu rural sont reconduites pour la région Nord - Pas-de-Calais. Toutefois, les centres sont actuellement informés que ces cycles ne seront pas reconventionnés à nouveau au 1er juillet 1994. Ce délai d'un an doit permettre d'envisager avec les partenaires concernés comment ces formations à caractère national ou interrégional peuvent être financées, compte tenu des évolutions législatives et réglementaires envisagées pour le financement en matière de formation professionnelle continue.

Données clés

Auteur : [Mme Hostalier Françoise](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3212

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 juillet 1993, page 1868

Réponse publiée le : 6 septembre 1993, page 2802